

2010- 2020 : Le niveau de formation des exploitants agricoles normands

Etude entrepreneuriat

16/01/2023

Le Recensement agricole 2020 apporte des données sur le niveau de formation des exploitants, avec des possibilités de comparaison avec le recensement précédent. Le niveau de formation augmente avec le renouvellement des générations, il est fortement différencié selon l'âge, mais également selon les territoires et les productions. Le fait d'exercer en société est également corrélé à un niveau de formation plus élevé (après neutralisation de l'effet « âge »).

Préambule méthodologique : les données des Recensements agricoles sont soumises au secret statistique. Les tableaux source de cette étude ont été délivrés sous forme secrétisée par la DRAAF Normandie. Les données ci-dessous comportent des estimations, peu nombreuses, portant en général sur des valeurs faibles, et en général intégrées à des regroupements. Ces estimations sont de la responsabilité de l'auteur de l'étude (cf. annexe point 3).

Définitions :

Les micro-exploitations sont définies comme celles dont la production brute standard (PBS), reconstituée d'après leur cheptel et leurs cultures, est inférieure à 25 000 €. Les exploitations de taille économique supérieure sont qualifiées de « professionnelles » dans cette note. Les coefficients permettant d'établir cette PBS sont ici harmonisés (coefficients « 2017 »), pour les deux recensements (2010 et 2020) afin de rendre les données davantage comparables.

Les coexploitants sont les chefs d'exploitation : le chef unique dans une exploitation individuelle ou une société unipersonnelle (cas de beaucoup d'EARL) ; plusieurs associés dans le cas d'une société multipersonnelle.

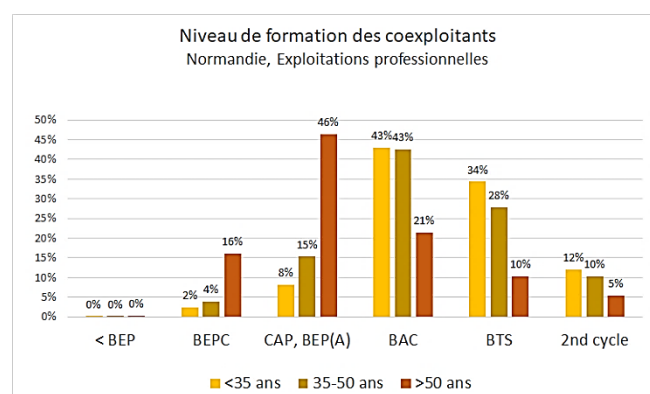
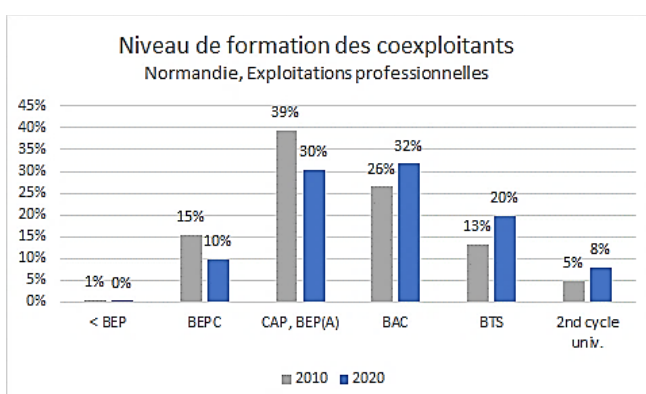
Les niveaux de formation utilisés dans cette note correspondent au maximum atteint entre formation générale et formation agricole. La comparabilité entre 2010 et 2020 n'est pas absolue car la formation générale continue n'est pas intégrée en 2010 alors qu'elle l'est en 2020 (voir annexe, point 1). Ce décalage pourrait induire une surestimation de l'évolution en niveau entre les deux dates, mais à notre avis très faible. Il ne crée a priori pas de biais dans la comparaison entre les profils d'exploitations.

Cette note délivre des résultats sur les 34 006 co-exploitants présents en 2020 dans les 26 510 exploitations normandes. Pour des raisons liées au secret statistique, les résultats se limitent aux exploitations professionnelles.

Le niveau de formation progresse avec le renouvellement générationnel

En 2020, sur les 25 018 co-exploitants des exploitations « professionnelles », moins de 1 % ont moins que le niveau Brevet / BEPC ; 10 % ont le niveau Brevet / BEPC ; 30 % sont au niveau CAP(A)/BEP(A) ; 32 % au niveau BAC (y.c. PRO), 20 % au niveau BTS et 8 % au niveau du 2nd cycle universitaire et plus.

Les évolutions depuis 2010 montrent une amélioration nette des niveaux de formation, découlant essentiellement du renouvellement générationnel.



La comparaison des niveaux de formation selon l'âge montre en effet un niveau nettement plus élevé chez les jeunes générations.

La comparaison des niveaux de formation est facilitée par une échelle arbitraire de 0 à 5 (correspondant aux 6 niveaux mentionnés ci-dessus), ce qui permet le calcul d'un niveau moyen agrégé pour un groupe donné – cf. annexe point 2.

Le niveau de formation agrégé est passé de 2,51 à 2,85 (coexploitants des expl. professionnelles).

Le niveau des jeunes (<35 ans) en 2020 est de 3,45 contre 2,42 pour les plus de 50 ans.

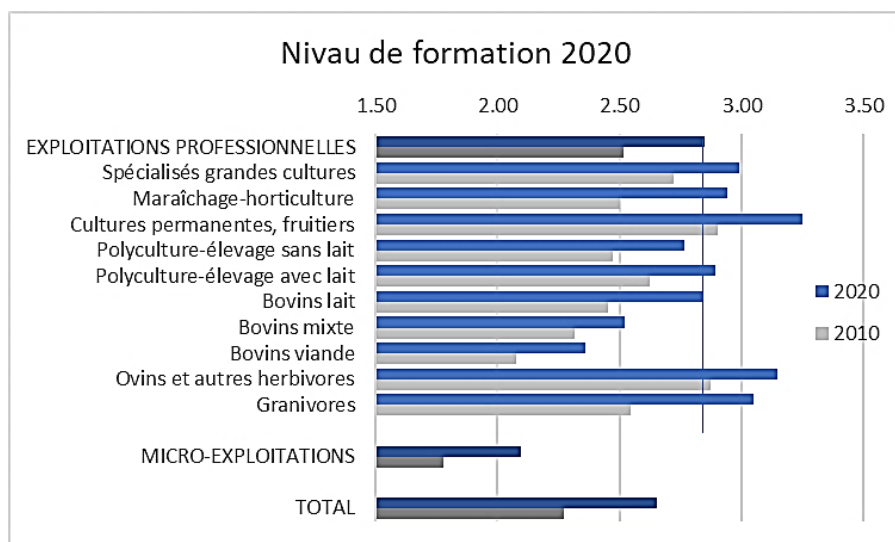
Un niveau de formation légèrement supérieur dans l'Eure

Une comparaison entre départements peut se faire par rapport à la moyenne régionale : 2,85 pour les exploitations « professionnelles », soit un peu inférieur au niveau « BAC ». Le niveau des coexploitants est plus élevé dans l'Eure (3,00) et moins élevé dans la Manche (2,73), les 3 autres départements sont dans la moyenne. A titre de comparaison la moyenne 2010 était de 2,51 au niveau régional (donc 0,34 de moins), ce qui relativise l'importance de ces écarts géographiques.

Un meilleur niveau en grandes cultures et productions atypiques

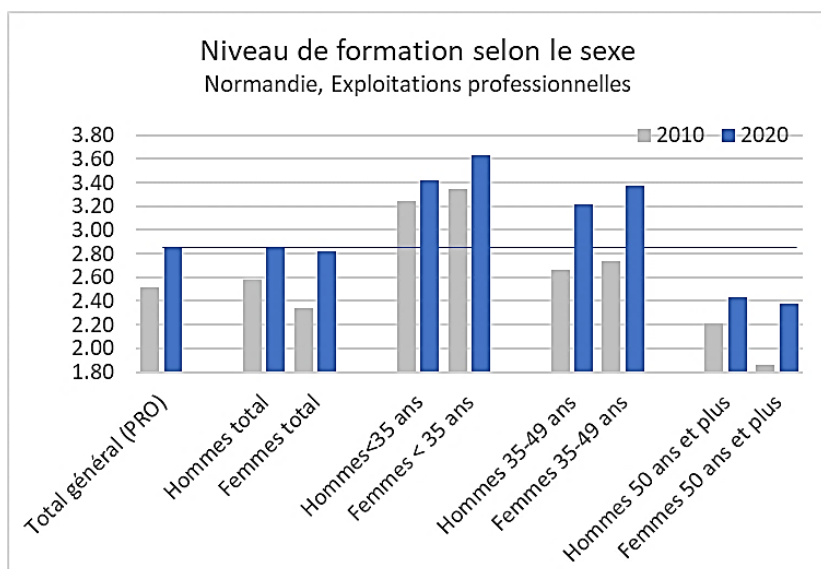
De la même façon la comparaison entre systèmes de production (OTEX) montre un niveau plus élevé chez les producteurs de granivores (porcs, volailles) mais aussi ovins et autres herbivores, les producteurs de cultures pérennes (fruits), les cultivateurs (grandes cultures) et les maraîchers. Globalement les productions relativement rares dans la région se trouvent donc dans ce groupe.

A l'inverse les orientations bovins viande et mixtes lait-viande se trouvent nettement en-dessous de la moyenne régionale. Ces écarts se retrouvaient déjà pour la plupart en 2010.



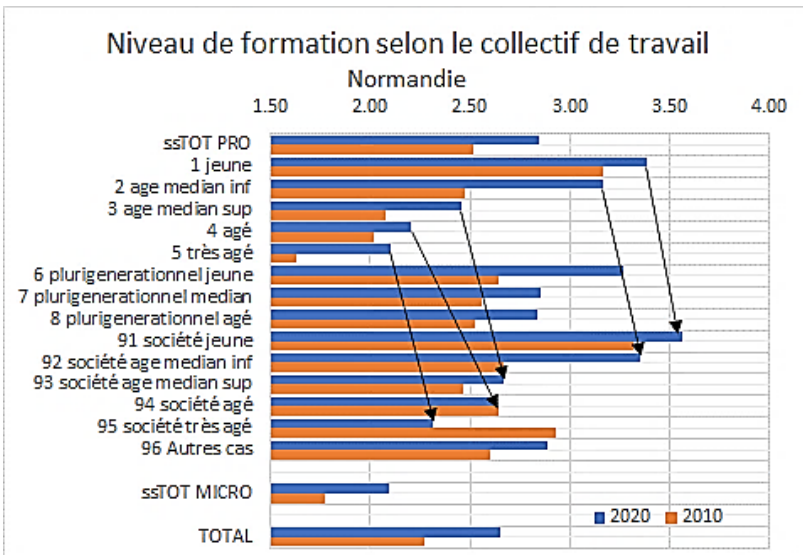
Ces écarts sont amoindris mais existent encore si on neutralise l'effet de l'âge, par exemple en se limitant aux seuls exploitants jeunes (non figuré sur le graphique).

Les femmes jeunes au top



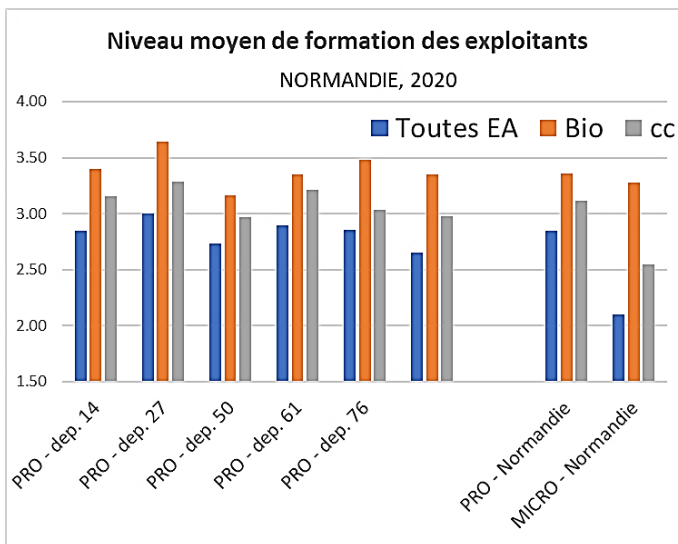
La comparaison entre les coexploitants et les coexploitantes montre un niveau plus élevé de formation en moyenne chez les hommes tous âges confondus, mais un meilleur niveau chez les femmes dans la tranche d'âge la plus jeune. Ce graphique montre toutefois que l'âge est bien le critère essentiel en matière d'écarts de niveau de formation.

Mieux formés en sociétés



La comparaison des niveaux de formation des coexploitants selon le collectif de travail auquel ils appartiennent montre aussi que les exploitants en société, à âges comparables, sont mieux formés que les exploitants individuels. Ce constat se vérifiait déjà en 2010.

Bio et circuits courts : des exploitants mieux formés



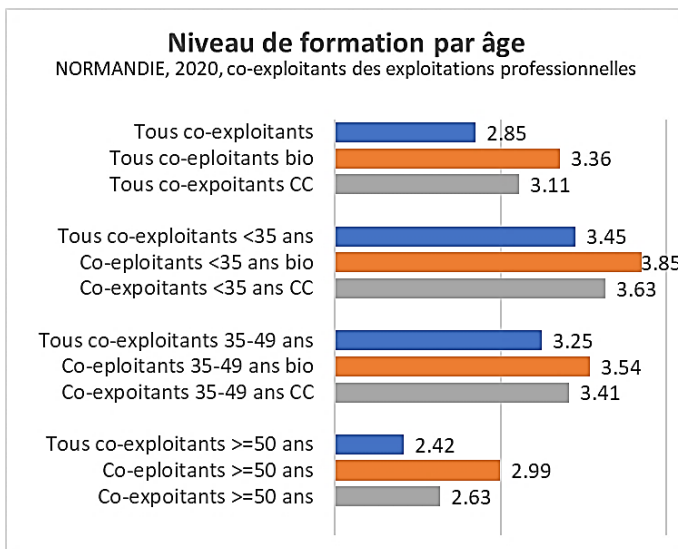
Le niveau de formation global des agriculteurs bio apparaît nettement supérieur à la moyenne. Les exploitants ayant recours aux circuits courts sont à un niveau intermédiaire entre la moyenne générale et les bios.

Ces décalages pourraient toutefois être le reflet de la moyenne d'âge, plus faible dans ces catégories, et corrélée à un meilleur niveau de formation.

Pour le vérifier, le niveau de formation a été mesuré par tranches d'âges (chez les co-exploitants des exploitations professionnelles).

Il apparaît que ces décalages *ne sont pas* imputables au seul effet de la structure par âges, ils existent *au sein de chaque* catégorie d'âge, toujours selon la même hiérarchie :

- Les agriculteurs bio sont nettement mieux formés que la moyenne (+0.5), et probablement depuis longtemps, l'écart étant maximal (+0.6) pour les plus âgés ;
- Les agriculteurs ayant recours aux circuits courts sont en position intermédiaire.



Ces décalages sont importants : à titre de point de repère, on peut noter que 1 point correspond au décalage existant entre les générations (<35 ans et >=50 ans) dans la moyenne générale. L'écart entre les bio et la moyenne générale correspond donc à la moitié du gain obtenu en une génération.

Parcours de formation

Le niveau de formation analysé jusqu'ici est le maximum du niveau atteint en formation générale et en formation agricole. Si on distingue les deux types de formations, on peut mettre en évidence des corrélations entre les niveaux atteints par ces deux filières. Les tableaux ci-dessous quantifient la sous-représentation ou la sur-représentation des diverses combinaisons possibles (*cases grises d'effectifs très faibles, sans signification ; cases vertes et orange à haute signification statistique*).

2010								2020									
		% sur/sous -représentation								% sur/sous -représentation							
		NIVEAU AGRICOLE								NIVEAU AGRICOLE							
		< Brevet	Brevet	CAP	BAC	BTS	Sup	TOT			< Brevet	Brevet	CAP	BAC	BTS	Sup	TOT
NIVEAU GENERAL	< Brevet	+255%	-100%	-94%	-76%	-100%	-100%	377			+46%	+66%	+10%	-26%	-21%	-77%	16
	Brevet	-25%	+14%	+21%	+8%	-16%	-59%	929			-23%	+40%	+23%	+10%	-12%	-67%	679
	CAP	+83%	-8%	-3%	-41%	-82%	-96%	876			+42%	+12%	+57%	-30%	-79%	-93%	1 116
	BAC	+12%	-59%	-74%	+11%	+140%	+332%	2 459			-14%	-79%	-70%	+19%	+80%	+124%	1 510
	BTS	+79%	-22%	-68%	-24%	+104%	-42%	489			+52%	-82%	-68%	-26%	+107%	-42%	600
	Sup	+137%	-8%	-76%	-57%	-41%	+407%	992			+95%	-72%	-71%	-49%	-43%	+548%	2 188
	TOT	1 716	39	1 460	240	1 173	1 493	6 122			684	86	1 558	311	1 234	2 237	6 109

Le CAP général ou agricole est très nettement associé à un niveau de formation inférieur au BAC dans l'autre filière.

Le BTS général est souvent associé, soit à une absence de formation agricole, soit à un niveau BTS agricole, mais plutôt rarement à une formation supérieure agricole (ingénieur).

On observe la même dichotomie pour les formations supérieures générales ; soit associées à une absence de formation agricole soit associées à une formation supérieure agricole, et plutôt peu compatibles avec le BTS agricole.

Les données brutes se trouvent en annexe 2.

Sur environ 25 000 coexploitants, on observe 7 pôles regroupant l'essentiel des effectifs :

- Un groupe de niveau général Brevet et sans formation agricole (2200 personnes, presque 2 fois moins qu'en 2010)
- Un groupe de niveau général Brevet ayant atteint le niveau CAP ou BAC dans la filière agricole (en 2020 4557 CAP et 4200 BAC). Entre 2010 et 2020 la part de niveau CAP a baissé, la part de BAC a augmenté. On peut rattacher à ce groupe les coexploitants partant du brevet général mais ayant poussé jusqu'au niveau BTS agricole (1926 cas, presque autant en 2010).
- Un groupe avec le BAC général et, en filière agricole, le niveau BAC ou BTS (resp. 1595 et 1388 personnes). Ce groupe a presque doublé en effectif entre 2010 et 2020. On peut lui rattacher un effectif plus faible de titulaires du BAC général ayant poussé jusqu'à niveau supérieur en filière agricole (405 personnes en 2020, presque autant en 2010)
- Un groupe de formation générale CAP ou BAC, sans formation agricole (env. 2000 personnes).
- Un groupe de formation générale BTS ou supérieur, sans formation agricole (env. 1000 personnes).
- Un groupe de formation BTS général, avec BTS agricole (presque 500)
- Un groupe de formation supérieure, avec diplôme supérieur agricole (342 cas).

ANNEXE 1 : méthodologie concernant le niveau de formation

1- Niveaux de formation distingués par les recensements

Le RA 2010 distingue (1) le niveau de formation générale initiale d'une part ; (2) le niveau de formation agricole initiale ; (3) le niveau de formation agricole continue diplômante. Nous avons synthétisé un niveau de formation agricole = maximum ((2) ;(3)) et un niveau de formation global toutes filières confondues = maximum des trois voies.

Le RA 2020 distingue (1) le niveau de formation générale initiale OU continue d'une part ; (2) le niveau de formation agricole initiale ou continue. Nous avons synthétisé un niveau de formation global toutes filières confondues = maximum des deux voies.

2- Calcul du niveau de formation agrégé

Pour un groupe, un département, etc... , le niveau de formation moyen agrégé =

- % de co-exploitants au niveau « moins que le niveau BEPC » X 0
- + % de co-exploitants au niveau « BEPC » X 1
- + % de co-exploitants au niveau « CAP(A)/BEP(A) » X 2
- + % de co-exploitants au niveau « BAC » X 3
- + % de co-exploitants au niveau « BTS » X 4
- + % de co-exploitants au niveau « 2nd cycle universitaire et plus » X 5

Cette échelle est arbitraire mais permet des comparaisons dans le temps, l'espace et entre groupes.

3- Secret statistique : il est présent essentiellement sur les deux premiers niveaux de formation 0 et 1. Les valeurs manquantes sont estimées. Une surestimation du niveau 0 entrainerait donc une sous-estimation du niveau 1 et vice-versa.

4- Pourcentages : ils sont calculés sur le nombre total d'exploitants dont le niveau de formation est connu. En 2010 ce niveau est connu pour la totalité des exploitants, mais en 2020 il est inconnu pour 367 personnes (sur 34 006).

Annexe 2 : effectifs 2010 et 2020 – Normandie, niveau de formation générale et agricole des coexploitants d'exploitations professionnelles

Recensements agricoles 2010 et 2020, Agreste

Nota : en 2020 le niveau de formation est inconnu pour 367 coexploitants, dont 242* coexploitants d'exploitations professionnelles (total 25 018 coexploitants en exploitations professionnelles)

* valeur estimée.

2010								2020							
Effectifs								Effectifs							
NIVEAU AGRICOLE								NIVEAU AGRICOLE							
	<Brevet	Brevet	CAP	BAC	BTS	Sup	TOT		<Brevet	Brevet	CAP	BAC	BTS	Sup	TOT
NIVEAU GENERAL	152			9			164	NIVEAU GENERAL	50		48	33	21		157
< Brevet	3 966	484	9 019	4 958	1 839	193	20 459	< Brevet	2 221	236	4 557	4 200	1 926	169	13 309
Brevet	1 343	54	1 001	377	54		2 832	Brevet	1 181	54	1 680	766	136	10	3 827
CAP	1 053	31	343	903	931	364	3 625	CAP	871	12	394	1 595	1 388	405	4 665
BAC	487	17	121	179	229	14	1 047	BAC	482		129	311	498	33	1 456
BTS	521	16	75	82	54	100	848	BTS	577		109	200	129	342	1 362
Sup	7 522	602	10 563	6 508	3 107	674	28 975	Sup	5 382	313	6 917	7 105	4 098	961	24 776
TOT								TOT							